



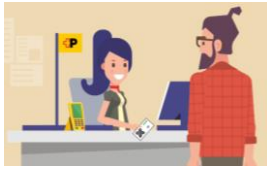
Commune de Moiry

Octobre 2023

Communications de la Municipalité



Vos billets de bus, désormais à la Poste



Une nouvelle collaboration entre les MBC et la Poste ouvre la vente de titres de transport valables dans toute la Suisse, dans 11 filiales postales du district morgien. (Bussigny, Ecublens, Morges, St-Prex, Cossonay, Penthalaz, Echandens-Denges, Lully, L'Isle, La Sarraz et Apples).

Cette offre vient s'ajouter aux deux points de vente MBC existants à Morges et à Bière, ainsi qu'à divers partenariats noués avec des administrations communales (dont Moiry) et des commerçants.

Cartes journalières dégriffées Commune

Comme annoncé dans la presse en début d'année, le concept des cartes journalières « Communes » a été revisité et fonctionnera sous une nouvelle forme dès janvier 2024.

Les citoyens pourront se rendre dans la commune de leur choix, pour autant qu'elle offre cette prestation, et acquérir la nouvelle « carte journalière dégriffée Commune », au prix de CHF 52.00. Si l'achat est effectué moins de 10 jours avant la date du voyage, le prix passe alors à CHF 88.00. A noter que des tarifs plus avantageux sont proposés pour les titulaires d'un abonnement demi-tarif (respectivement CHF 39.00 et 59.00).

Sachez encore que la carte sera nominative. Les cartes valables dès janvier 2024 seront mises en vente le 11.12.2023 et les disponibilités pourront être consultées sur www.spartageskarte-gemeinde.ch.

Nous précisons que la commune de Moiry ne proposera pas ce service, tout comme celle de La Sarraz, qui assurait la vente des cartes CFF pour notre commune jusqu'à ce jour. En revanche, l'administration communale de Cossonay a décidé d'offrir cette possibilité à la population régionale.



Lutte contre le frelon asiatique, ouvrez l'œil !



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Frelon asiatique
(jusqu'à 3 cm)

Le frelon asiatique est originaire d'Asie et est arrivé en Suisse en 2017. Cet insecte invasif prédateur peut s'attaquer à de nombreux insectes, dont les colonies d'abeilles domestiques. Il peut aussi présenter un risque pour l'humain en cas de piqûres multiples, sans toutefois être plus dangereux que le frelon européen. **Il est recommandé de ne pas approcher de nid de frelons asiatiques à moins de 5 mètres et de ne pas chercher à entreprendre d'action de neutralisation de nids.**

En cas de découverte de frelon suspect, photographiez-le ou filmez-le et envoyez les images, avec indication précise de l'endroit et de la date où vous les avez prises ainsi que vos coordonnées, via le site www.frelonasiatique.ch.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la page d'accueil du site internet de Moiry.

Contrôle des habitants / administration - Vacances



Veuillez prendre note que le bureau du contrôle des habitants et de l'administration communale sera ouvert sur demande **du 16.10.2023 au 29.10.2023**.

Vidange des piscines

La Municipalité rappelle que la vidange d'une piscine s'effectue, après arrêt de la chloration pendant 48 heures au moins, dans une canalisation d'eaux claires. En revanche, les eaux de lavage des filtres et de nettoyage de la piscine, avec des produits chimiques, sont à évacuer **dans une canalisation d'eaux usées**.



Point de rencontre d'urgence (PRU) en cas de pénurie énergétique



Nous vous informons que le Point de rencontre d'urgence (PRU) prévu par la Municipalité dans le bureau communal, en cas de crise énergétique, a été contrôlé par des représentants de l'Office régional de la protection civile et validé par le Canton. Des moyens de télécommunications et du matériel signalétique sera remis durant l'automne à la Commune et de plus amples informations vous seront communiquées à ce moment-là.

Vente de bois

Comme l'année dernière, des lots de bois peuvent être acquis par la population de Moiry sous forme de billons de 4 mètres ou de bois sur pied, pour les personnes au bénéfice de la formation de base requise.

Toute personne intéressée par le sujet peut contacter la Municipalité.



Recherche de surveillant(e)s des écoliers circulant en bus depuis Moiry



La Municipalité recherche toujours activement des surveillant(e)s pour les élèves qui prennent le bus quotidiennement à Moiry après l'école, à midi et à 15h40. Cette activité est rémunérée au prix de CHF 40.00 / heure. En cas d'intérêt ou pour tout complément d'information, vous pouvez contacter M. Gilles Dolivo, syndic, au 079/263.64.06.

Toner et cartouches d'encre à la déchetterie

Les cartouches d'encre et de toner usagés peuvent à nouveau être déposés à la déchetterie, pour être recyclés.



Agenda



Samedi 07.10.2023 : 10h – salle villageoise : Zumba rose. Cours en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Renseignements et inscriptions au 079/103.23.89.

Lundi 09.10.2023 : 20h15 – salle villageoise : Séance du Conseil général.

Dimanche 22.10.2023 : 10h - Culte interparoissial.

Samedi 28.10.2023 : de 14h à 17h30 – devant la salle villageoise. Goûter récréatif du four banal. Consultez le flyer des organisateurs (disponible sur le site communal).

Samedi 28.10.2023 : dès 17h45 – Halloween. Informations à venir.

Jedi 02.11.2023 : Séance d'information recrutement des pompiers 2024. Dès 19h à La Sarraz. Plus d'infos sur www.118-info.ch.

Dimanche 05.11.2023 : Troc de matériel de mariage à la salle villageoise. Informations à venir.

Lundi 11.12.2023 : 20h15 – salle villageoise : Séance du Conseil général.

Samedi 16.12.2023 : Apéro de Commune à 11h à la salle villageoise 16.12.2023.

La Municipalité vous souhaite un agréable automne et reste à votre disposition.

